

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement – École Hélène-Boullé

2025/09/23 18h en présentiel, local 103

1. Ouverture de la séance (1 minute)
2. Nomination d'un-e secrétaire (1 minute)
3. Vérification du quorum (1 minute)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute)
5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale (2025/09/16) (1 minute)
6. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (2025/06/05) (3 minutes)
7. Élection à la présidence et à la vice-présidence (2 minutes)
8. Dénonciation d'intérêts (formulaire) (1 minute)
9. Adoption de la Régie interne 2025-2026 (10 minutes)
10. Adoption des modalités organisationnelles (20 minutes)
10.1. Calendrier des rencontres du CÉ
10.2. Budgets du CÉ
10.3. Formation obligatoire des membres du CÉ (lien)
11. Parole au public (5 minutes)
12. Approbation : nomination d'un membre représentant de la communauté (Art. 42) (2 minutes)
13. Approbation : formation d'un comité de parents utilisateurs au SDG (Art. 256) (2 minutes)
14. Approbation des sorties éducatives 2025-2026 (2 minutes)
15. Approbation des campagnes de financement (2 minutes)
16. Approbation : attestation de la composition du CÉ 2025-2026 (5 minutes)
17. Suivi projet éducatif
18. Points d'information/rapports
18.1. Direction (15 minutes)
18.1.1. Code de vie
18.1.2. Brigades scolaires
18.1.3. Normes et modalités 2025-2026
18.1.4. Photo scolaire
18.1.5. Plan de lutte
18.2. OPP (10 minutes)
18.3. Personnel enseignant (5 minutes)
18.4. Service de garde (15 minutes)
19. Varia
20. Levée de la séance



Présidence



Direction